

## Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine

présenté aux Assises  
de la mobilité 2016

### 1

#### DESCRIPTION DU PROJET

La gare Le Vésinet-Le Pecq, sur la ligne A du RER, dessert un bassin de rabattement large du fait d'un réseau de bus développé, de la proximité de grandes infrastructures routières (RD 186, RD 190) et d'une offre en stationnement importante. A cela s'ajoute un parc vélos aux abords des deux accès de la gare.

La gare compte 7 250 entrants/jour avec un pic le matin de 2 560 entrants à l'heure de pointe. Sur les 7 250 entrants/jour, 75% des voyageurs proviennent des communes voisines du Pecq et du Vésinet. Les enquêtes rabattements en gare ont permis de montrer que les habitants du Pecq viennent très majoritairement à pied (68%). La part modale de la marche est importante aussi pour les vésigondains (45%) en complément des transports collectifs (41%).

Les abords de la gare Le Vésinet-Le Pecq ne reflétaient pas cette part importante de la marche à pied, et laissaient une place très majoritaire aux automobiles. De plus, le stationnement vélo proposé était insuffisant et globalement en mauvais état. La communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine s'est donc engagée à réaménager le pôle dans le cadre d'une démarche pôle-gare définie dans le plan de déplacements urbains d'Île-de-France (PDUIF).

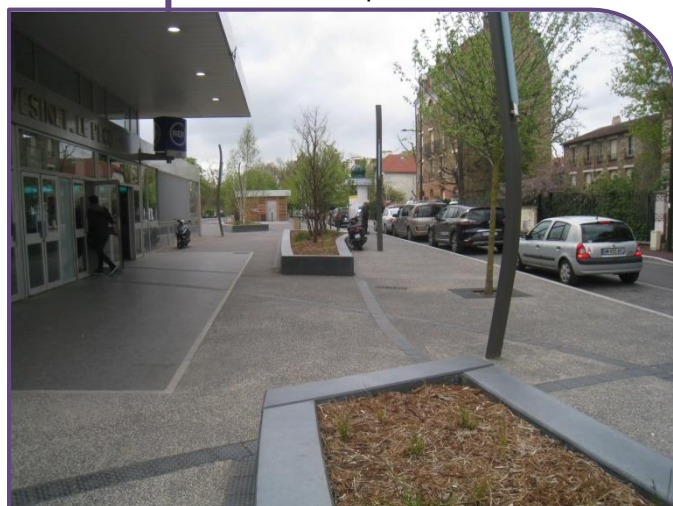
Les objectifs du réaménagement étaient :

- rééquilibrer l'espace piéton et l'espace automobile,
- privilégier la sécurité des piétons,
- améliorer l'intermodalité,
- améliorer l'offre de stationnement et la circulation des vélos,
- rénover le parc de stationnement



© Christophe RECOURA - STIF

Le pôle gare est décomposé en deux secteurs géographique, l'Est et l'Ouest. Les aménagements ont été réalisés à des périodes différentes afin d'assurer une continuité des accès à la gare pour les usagers.



©CA Saint Germain Boucles de Seine

Le parvis Est constitue la sortie principale. L'espace a été dédié exclusivement aux piétons, aux cyclistes et aux bus. Un abri vélo Véligo composé d'une partie sécurisée et d'une partie libre a été installé. L'abri comporte 350 places de stationnement vélo. Le stationnement le long de la gare routière a été aménagé en stationnement minute.

A l'Ouest, le stationnement automobile et vélo ont été réaménagés. Une zone de stationnement bus a été délimitée. Les traversées piétonnes ont été sécurisées avec la création de plateaux surélevés.

La totalité des places de stationnement vélo existantes avant-projet a été reconstituée.

La rénovation du parc de stationnement a été intégrée dans la démarche du pôle gare. L'objectif était de le rénover, de mettre en place un contrôle d'accès par badge Navigo et de le labéliser Parc Relais.

Les aménagements se sont terminés en 2015. La consigne Véligo a été ouverte début 2016.

## 2 LES ACTEURS DU PROJET

La communauté d'Agglomération des Boucles de Seine a été le maître d'ouvrage.

Le projet a été financé par le STIF, la Région Ile-de-France, la Communauté d'agglomération des Boucles de Seine et la commune du Vésinet.

Le coût du projet était de 2,5 millions d'euros TTC.

La gestion et l'entretien de l'abri Véligo ont été confiés à Transdev dans le cadre d'une DSP « gestion de gare routière et de consignes Véligo ».

## 3 VIE ET SUITES DU PROJET

Le retour des usagers à l'issue du réaménagement est très positif. Les piétons peuvent circuler en toute sécurité, et le stationnement vélo est une vraie amélioration pour les cyclistes, bien qu'il reste quelques vélos en stationnement sauvage.

L'abri Véligo a connu un grand succès. La partie en libre-accès est remplie à 100% tous les jours de semaine. La partie sécurisée a connu un engouement lors de l'ouverture des abonnements, mais à ce jour bien que l'ensemble des abonnements soient distribués, la consigne n'est occupée qu'à 50% en jour de semaine.

La circulation des bus a été améliorée par le réaménagements qui permet des mouvements plus fluides. Des voitures continuent toutefois de circuler et de stationner dans la voie bus.



©Christophe RECOURA - STIF

## 4 CONTACT

Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine : Direction du Développement territorial, Service Transport

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à [pduif@stif.info](mailto:pduif@stif.info)